



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
3 septembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Deuxième session ordinaire de 2003**

8-12 septembre 2003, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**PNUD : questions financières, budgétaires et administratives**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires sur le projet de budget  
pour l'exercice biennal 2004-2005**

**I. Introduction**

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport de l'Administrateur sur le projet de budget du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice biennal 2004-2005 (DP/2003/28). À cette occasion, il s'est entretenu avec l'Administrateur et ses représentants, qui lui ont fourni des renseignements complémentaires.

*Mode de présentation*

2. **Le Comité consultatif constate les améliorations apportées au document comme suite à ses recommandations antérieures (voir DP/2001/24, par. 2 et 3). Le document a été raccourci et le projet de budget est présenté de manière plus transparente. Le Comité demande qu'à l'avenir, au moment de l'examen des prévisions, un organigramme indiquant le nombre de postes de chaque entité du siège et hors siège lui soit présenté.**

3. **Comme pour d'autres fonds et programmes, le Comité consultatif demande que le PNUD joigne à ses futurs documents budgétaires une annexe indiquant les mesures prises pour donner suite à ses recommandations telles qu'elles ont été approuvées par le Conseil d'administration.**

4. Le Comité a été informé que le PNUD entamerait en 2004 une nouvelle période de planification pluriannuelle allant de 2004 à 2007, le budget d'appui pour 2004-2005 faisant partie intégrante du plan de financement pluriannuel (PFP) 2004-2007. Le PFP est en cours d'achèvement et ses stratégies globales ainsi que celles du budget d'appui ont été élaborées simultanément. Le budget d'appui biennal pour 2004-2005 couvre les besoins structurels de l'organisation au cours de la première moitié de la période de planification et le PFP présente les priorités de fond générales et les cadres associés, lesquels sont liées à la stratégie globale de gestion



du PNUD. L'objectif fondamental de la stratégie est d'aligner intégralement le PNUD sur les objectifs du programme de réformes du Secrétaire général de l'ONU.

5. Le Comité consultatif constate que les thèmes clefs du budget d'appui biennal du PNUD pour 2004-2005 sont les suivants : a) création de partenariats à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies; b) acquisition de connaissances et perfectionnement afin de renforcer la capacité du PNUD de soutenir les objectifs de développement nationaux; et c) efficacité, efficacité et orientation sur les résultats. De plus, l'accent sera mis surtout sur la prévention des crises et le relèvement (DP/2003/28, par. 7).

#### *Ressources*

6. Le Comité a été informé que, comme suite aux réformes appliquées par le PNUD, la tendance à la baisse des ressources ordinaires avait été inversée, les projections pour 2003 se chiffrant à 750 millions de dollars après un creux de 630 millions de dollars en 2000. Selon les projections, les ressources ordinaires devraient se chiffrer à 800 millions de dollars en 2004 et à 900 millions de dollars en 2005. Le Comité relève au tableau 1 du document DP/2003/28 que la projection des ressources ordinaires pour 2004-2005, à 1,7 milliard de dollars, demeure au même niveau que pour 2002-2003, tandis que les contributions des donateurs aux autres ressources passent de 1 329 500 000 dollars pour 2002-2003 à 1 milliard 807 millions de dollars pour 2004-2005, soit une augmentation de 35,9 %. Le Comité note aussi que les autres ressources fournies par les gouvernements hôtes (c'est-à-dire la participation des gouvernements aux coûts des programmes) sont également en augmentation, passant de 2 002 800 000 dollars pour 2002-2003 à 2 milliards 100 millions pour 2004-2005, soit une hausse de 4,9 %. Ainsi, le total des contributions au PNUD augmenterait de 5 032 300 000 dollars pour 2002-2003 à 5 milliards 607 millions de dollars, soit une hausse de 11,4 % (voir DP/2003/28, tableau 1). **À ce propos, le Comité consultatif rappelle les paragraphes 12 et 13 de son rapport DP/2001/24, dans lequel il a indiqué, entre autres, qu'il importait de gérer l'expansion des ressources autres que les ressources de base de manière à ne pas obscurcir le rôle du PNUD en tant que programme de développement du système des Nations Unies.**

7. Le Comité consultatif constate aux paragraphes 130 à 134 du document DP/2003/28 que le recouvrement des coûts révisés fait partie intégrante de la stratégie budgétaire pour 2004-2005 et intéresse trois grands secteurs pour les services du PNUD : a) les programmes financés par les autres ressources; b) les organismes des Nations Unies dans les pays; et c) certaines entités des Nations Unies au Siège. Le Comité a été informé que le PNUD cherchait à parvenir progressivement à un meilleur équilibre entre les contributions des ressources ordinaires et autres ressources aux coûts des opérations du PNUD avec la mise en place d'une nouvelle formule de recouvrement des coûts, et que la formule révisée était liée à la notion d'une structure de base pour le siège et les bureaux de pays devant être financés au moyen des ressources ordinaires, les coûts excédant la structure de base devant être répartis proportionnellement entre ressources ordinaires et autres ressources.

8. Le Comité consultatif note aux paragraphes 30 et 46 du document DP/2003/28 que, pour le prochain budget d'appui pour la période 2006-2007, le PNUD se propose de procéder « au réexamen et au classement des activités qu'il est le plus

approprié d'imputer sur les ressources au titre des programmes et sur les recettes provenant d'autres ressources afin de présenter dans le budget d'appui ordinaire des prévisions plus réalistes en ce qui concerne les frais de fonctionnement »... et de « consulter le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Conseil d'administration en vue de parvenir à un accord sur des définitions et classement des coûts, de façon à rationaliser la conception du prochain budget d'appui ordinaire pour l'exercice 2006-2007 ». Le Comité consultatif reviendra sur cette question sur la base des propositions de l'Administrateur du PNUD.

## II. Budget d'appui biennal pour 2004-2005

9. Le tableau 3 du document DP/2003/28 indique que le projet de budget d'appui pour 2004-2005 se monte à 645,5 millions de dollars (montant brut), ce qui constitue une augmentation de 78,6 millions de dollars par rapport aux prévisions pour 2002-2003, qui étaient de 566,9 millions de dollars (montant brut). Compte tenu des projections des recettes au projet de budget d'appui pour 2004-2005, qui se montent à 70,3 millions de dollars, le montant net du budget d'appui pour 2004-2005 est de 575,2 millions de dollars, soit une augmentation de 72,6 millions de dollars par rapport aux prévisions nettes du budget d'appui pour 2002-2003 qui étaient de 502,6 millions de dollars, sur la base des projections de recettes au budget d'appui pour 2002-2003, qui étaient de 64,3 millions de dollars. Les principaux domaines faisant l'objet d'une augmentation ou réduction sont récapitulés au tableau 2 du document DP/2003/28 et expliqués aux paragraphes 32 à 38. Le Comité a été informé que le projet de budget biennal pour 2004-2005 devait être considéré dans le cadre des réductions budgétaires appliquées successivement depuis l'exercice biennal 1992-1993. Pendant cette période, le PNUD a exécuté des budgets à croissance nominale nulle avec une exception, un budget à croissance réelle nulle ayant été présenté pour l'exercice 1998-1999 (voir aussi DP/2003/28, figure 6).

10. Ainsi qu'il apparaît aux tableaux 4 et 5 du document DP/2003/28, le nombre total de postes prévus pour 2004-2005 est de 3 306 (617 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 617 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 072 postes d'agent des services généraux et autres catégories), soit une réduction nette de 16 postes (une augmentation de 41 postes d'administrateur recruté sur le plan international et de 84 postes d'administrateur recruté sur le plan national accompagnée d'une réduction de 141 postes d'agent des services généraux et autres catégories), contre un effectif approuvé pour 2002-2003 de 3 322 postes (576 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 533 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 213 postes d'agent des services généraux et autres catégories). Pour l'exercice 2004-2005, 81,1 % du nombre total des postes sont affectés aux bureaux de pays, 12,9 % au siège, 5,9 % aux Volontaires des Nations Unies et 0,1 % au Bureau des services d'achat interorganisations.

11. Le Comité consultatif constate, dans le tableau récapitulatif 4 et aux paragraphes 37 et 38 du document DP/2003/28, que la réduction nette de 16 postes proposée pour 2004-2005 représente les changements suivants :

a) Une augmentation nette de 32 postes pourvus sur le plan international, dont 2 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 19 P-3 et 1 P-2;

b) Une réduction nette de deux postes pourvus localement et au siège; et

c) Une diminution nette de 46 postes d'agent local pour les bureaux de pays, représentant une diminution de 130 postes d'agent des services généraux et une augmentation de 84 postes d'administrateur recruté sur le plan national.

12. La structure hiérarchique du PNUD et les postes de direction font l'objet des paragraphes 49 à 55 et sont présentés en détail dans le tableau récapitulatif du document DP/2003/28. Les propositions relatives à l'exercice biennal 2004-2005 concernent 39 reclassements nets de postes pourvus sur le plan international, dont 22 aux classes D-2 et D-1.

13. Le Comité s'est fait communiquer une liste des postes de direction dont le reclassement à D-2 et D-1 est proposé (voir annexe I au présent rapport). Hors siège, deux postes seraient reclassés à D-2 et 18 à D-1, correspondant essentiellement à des coordonnateurs résidents/représentants résidents et représentants résidents adjoints. Au siège, il est proposé de reclasser deux postes à D-2, celui du Directeur au Bureau de l'Administrateur et celui du Directeur du Programme d'assistance au peuple palestinien. Il est par ailleurs proposé de reclasser à D-1 les trois postes suivants : Directeur du Bureau de liaison à Tokyo, Directeur de l'Administration des Volontaires des Nations Unies à Bonn et Directeur de la Division de l'Asie du Nord-Est, au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.

14. Au siège, un poste D-1 est proposé pour le Directeur du Bureau de coordination pour les objectifs du Millénaire pour le développement au Bureau des ressources et partenariats stratégiques.

**15. Le Comité consultatif s'est dans le passé déclaré préoccupé par les propositions de reclassement de postes de fonds et programmes des Nations Unies, en particulier aux classes D-1 et D-2, estimant que ces reclassements devaient résulter de changements importants du niveau et de l'étendue des responsabilités liés aux postes. Le Comité recommande que le Conseil d'administration tienne compte de cette préoccupation lorsqu'il examinera les propositions de reclassement aux classes D-1 et D-2, au siège et hors siège.**

16. Le Comité consultatif relève que la Division des interventions d'urgence a été transformée en novembre 2001 en Bureau de la prévention des crises et du relèvement. Le Bureau dispose actuellement de six postes financés par le budget d'appui ordinaire. Il est proposé de financer au moyen du budget d'appui ordinaire pour 2004-2005 15 postes financés au moyen d'autres ressources, ce qui doterait le Bureau d'une infrastructure de base de 21 postes (DP/2003/28, par. 53 et 80). Pour ce qui est des opérations à Genève, le Comité a été informé qu'un nouveau poste de la classe D-1 était demandé pour le Directeur adjoint du Bureau. Pour les motifs énoncés dans le rapport (DP/2003/28, par. 77 à 81) et compte tenu de ses observations antérieures relatives aux interventions d'urgence (DP/2001/24, par. 39 et 40), **le Comité recommande l'approbation des propositions de l'Administrateur.**

17. Le Comité consultatif note, au paragraphe 80 du document DP/2003/28, que l'Administrateur propose la création d'un poste de sous-secrétaire général au titre du budget d'appui ordinaire pour le Directeur du Bureau de la prévention des crises et du relèvement. Le Comité rappelle, en se fondant sur l'échange de correspondance avec l'Administrateur en novembre 2001, que ce poste avait été créé en novembre 2001 au rang d'administrateur assistant pour le Directeur du Bureau de la prévention

des crises et du relèvement, étant entendu que ce poste serait financé au moyen de ressources extrabudgétaires en 2002-2003 et qu'il serait réexaminé dans le cadre des prévisions budgétaires pour 2004-2005. **Le Comité n'a pas d'objection à la proposition de l'Administrateur tendant à créer un poste d'administrateur assistant et Directeur du Bureau de la prévention des crises et du relèvement, au rang de sous-secrétaire général, imputé au budget d'appui ordinaire pour 2004-2005.**

*Technologies de l'information et de la communication*

18. Les activités de TIC proposées sont examinées aux paragraphes 124 à 129 du document DP/2003/28. Le montant total qu'il est prévu d'allouer aux TIC en 2004-2005 est de 37,6 millions de dollars au titre du budget d'appui ordinaire (DP/2003/28, tableau 10). Le Comité consultatif a été informé que la reconfiguration et l'optimisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication demeurerait des priorités de gestion. Grâce à la mise en place du système intégré de planification des ressources pendant l'exercice 2004-2005, le PNUD pourrait rationaliser davantage les différents échelons de gestion et d'opérations entre les niveaux correspondants au siège, aux régions et aux pays. Un plan détaillé des activités de TIC à exécuter en 2004-2005 a été communiqué au Comité (voir annexe II au présent rapport).

### **III. Budget d'appui biennal des fonds administrés par le PNUD pour l'exercice biennal 2004-2005**

19. Le rapport de l'Administrateur contient le budget d'appui biennal de deux fonds administrés par le PNUD et que le Conseil d'administration approuve séparément, à savoir le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (DP/2003/28, par. 138 à 149). Les prévisions budgétaires pour ces deux fonds sont présentées conformément à l'harmonisation des budgets et selon la terminologie appliquée au budget d'appui du PNUD.

*Fonds d'équipement des Nations Unies*

20. Le plan de ressources du FENU pour la période 2004-2005 est présenté au tableau 11 du document DP/2003/28. Les prévisions de recettes pour 2004-2005, tant au titre des ressources ordinaires que des autres ressources, se chiffrent à 83 millions de dollars, contre des projections de recettes de 71 millions de dollars pour 2002-2003. Le Comité consultatif a été informé que les projections de recettes pour 2004-2005 traduisaient une tendance positive dans la mobilisation des autres ressources, estimées à 20 millions de dollars pour 2004-2005, contre 5 millions de dollars pour 2002-2003. Le projet de budget d'appui biennal du FENU pour 2004-2005 se chiffre à 14,4 millions de dollars, contre un budget d'appui biennal de 13,6 millions de dollars approuvé pour 2002-2003.

21. La répartition prévue des postes figure dans le tableau récapitulatif 7 b). Le budget d'appui biennal pour 2004-2005 prévoit un total de 32 postes, contre 38 pour 2002-2003. Le Comité a été informé que la rationalisation des fonctions et des gains de productivité avait permis de réduire les postes et de contenir les dépenses; toutefois, cette réduction en termes réels est neutralisée par des augmentations de

dépenses liées à l'inflation prévue et aux augmentations de traitement statutaires pour 2004-2005, si bien que le projet de budget pour 2004-2005 accuse une augmentation.

*Fonds de développement des Nations Unies pour la femme*

22. Le plan de ressources d'UNIFEM figure au tableau 12 du document DP/2003/28. Le Comité consultatif note que la projection des recettes pour 2004-2005, tant au titre des ressources ordinaires que des autres ressources, se chiffre à 83,3 millions de dollars, soit une augmentation de 7,9 % par rapport au montant de 77,2 millions de dollars correspondant à l'exercice biennal 2002-2003. Le projet de budget d'appui biennal d'UNIFEM pour 2004-2005 se monte à 14,9 millions de dollars, soit 30,2 % du montant de 49,4 millions de dollars correspondant aux projections de recettes au titre des ressources ordinaires pour l'exercice. Pour 2002-2003, le budget d'appui biennal d'UNIFEM était de 12,3 millions de dollars, soit 27,3 % des projections de recettes au titre des ressources ordinaires pour 2002-2003, qui se chiffraient à 45,1 millions de dollars. **Le Comité rappelle les observations qu'il a formulées au paragraphe 56 de son rapport DP/2001/24 et constate avec préoccupation que, bien que les projections concernant les ressources ordinaires d'UNIFEM pour 2004-2005 enregistrent une augmentation (9,5 %), son budget d'appui pour 2004-2005 augmente proportionnellement davantage (21,1 % par rapport au budget de l'exercice biennal 2002-2003).** Le Comité a été informé qu'UNIFEM menait des consultations avec des gouvernements, l'Organisation des Nations Unies et des organisations non gouvernementales afin de mettre au point la stratégie et le plan du Fonds pour 2004-2007 et les soumettrait à l'examen du Conseil d'administration lors de sa première session ordinaire, en janvier 2004.

## Annexe 1

### Budget d'appui ordinaire du PNUD 2004-2005

#### (Reclassement et postes nouveaux : D-1 et D-2)

|                      | <i>Classe</i> | <i>Titre</i>  |
|----------------------|---------------|---|
| <b>Reclassements</b> |               |   |
| 1.                   | D-2           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Iraq                                       |
| 2.                   | D-2           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Tadjikistan                                |
| 3.                   | D-2           | Directeur, Programme d'assistance au peuple palestinien                                       |
| 4.                   | D-2           | Directeur, Bureau de l'Administrateur   |
| 1.                   | D-1           | Directeur de pays, PNUD Soudan  |
| 2.                   | D-1           | Directeur de pays, PNUD Somalie   |
| 3.                   | D-1           | Représentant résident adjoint principal, PNUD Afghanistan                                     |
| 4.                   | D-1           | Directeur de pays, PNUD Indonésie   |
| 5.                   | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Mongolie                                   |
| 6.                   | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Papouasie-Nouvelle-Guinée                  |
| 7.                   | D-1           | Représentant résident adjoint principal, PNUD Bangladesh                                      |
| 8.                   | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD République populaire démocratique de Corée |
| 9.                   | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Costa Rica                                 |
| 10.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD République dominicaine                     |
| 11.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Guyana                                     |
| 12.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Panama                                     |
| 13.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Paraguay                                   |
| 14.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Uruguay                                    |
| 15.                  | D-1           | Représentant résident adjoint principal, PNUD Colombie  |
| 16.                  | D-1           | Représentant résident adjoint principal, PNUD Guatemala                                       |
| 17.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Guinée équatoriale                         |
| 18.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Albanie                                    |
| 19.                  | D-1           | Coordonnateur résident/Représentant résident, PNUD Kosovo                                     |
| 20.                  | D-1           | Directeur du Bureau de liaison, Tokyo (Japon)   |

|                        | <i>Classe</i> | <i>Titre</i>   |
|------------------------|---------------|--|
| 21.                    | D-1           | Directeur de l'Administration, Volontaires des Nations Unies, Bonn   |
| 22.                    | D-1           | Directeur, Division de l'Asie du Nord-Est, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique   |
| <b>Postes nouveaux</b> |               |  |
| 1.                     | D-1           | Directeur adjoint, opérations basées à Genève, Bureau de la prévention des crises et du relèvement   |
| 2.                     | D-1           | Directeur, Bureau de coordination pour les objectifs du Millénaire pour le développement, Bureau des ressources et des partenariats stratégiques |



## Annexe 2

### Technologies de l'information et de la communication, 2004-2005

| <i>Description</i>  | <i>Répartition des coûts</i>        | <i>Calendrier<br/>d'application<br/>(en mois)</i> | <i>Montant estimatif<br/>des ressources<br/>(en milliers<br/>de dollars É.-U.)</i> |
|---|-------------------------------------|---|--|
| <b>Applications logicielles : appui aux activités et aux prises de décisions opérationnelles</b>  |                                     |   |  |
| <p>Le PNUD a entrepris une profonde modification des logiciels afin de corriger les insuffisances relevées dans le logiciel transactionnel fait sur mesure – accès limité à des données de gestion actualisées, mauvaise qualité des données, frais de maintenance et d'exploitation élevés. En 2004, en collaboration avec l'UNOPS, le FNUAP et d'autres organismes des Nations Unies, le PNUD appliquera un système de planification des ressources, PeopleSoft, assurant sur les fonctions existant dans les systèmes précédents – le Système intégré de gestion (SIG) pour la gestion des ressources financières et humaines, le logiciel d'ensemble des bureaux de pays pour les bureaux de pays, le Système de gestion financière des programmes (PFMS), et le Système de gestion de l'information financière (FIMS) pour la gestion des fonds. Ainsi, le PNUD et ses partenaires exécuteront leurs opérations dans un système accessible à partir du siège du PNUD, des bureaux de pays et des bureaux des autres partenaires du monde entier. L'expérience montre que les premières années seront consacrées à l'application et à la stabilisation, suivies de l'amélioration de l'accès aux données stratégiques clefs aux fins des décisions et analyses de gestion dans les domaines d'intervention du PNUD.</p> |                                     |   |  |
| <b>SIG – Modules ayant trait aux services financiers et aux ressources humaines</b>   |                                     |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'appui en 2004 aux besoins opérationnels – clôture d'exercice, états de paie et voyages. Le SIG proprement dit passera à la version 6 (version Web) pour pouvoir continuer d'assurer le service des états de paie avant d'être définitivement abandonné en août 2004 avec le déploiement du Système de planification des ressources.</li> </ul>  | Personnel                           |   | 601  |
|   | Logiciels et matériels              |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage du SIG à PeopleSoft.</li> </ul>  | Contrats de louage de services      | 24  | 59   |
|   | Dépenses de fonctionnement diverses |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élimination progressive de l'appui de la Division de l'informatique de l'ONU au SIG.</li> </ul>  |                                     |   |  |
| <b>Total</b>  |                                     |   | <b>660</b>   |
| <b>Logiciel d'ensemble des bureaux de pays, PFMS, FIMS</b>  |                                     |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'appui opérationnel en 2004, afin d'assurer le passage définitif au système de planification des ressources par les bureaux de pays avant son abandon définitif en juin 2004.</li> </ul>   | Personnel                           |   | 424  |
|   | Logiciel et matériel                |   |  |

| <i>Description</i>  | <i>Répartition des coûts</i>  | <i>Calendrier d'application (en mois)</i> | <i>Montant estimatif des ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Modification et perfectionnement de certains éléments du logiciel d'ensemble des bureaux de pays pour permettre la poursuite du fonctionnement en cas de panne du système de planification des ressources.</li> </ul>                            | Contrats de louage de services<br>Dépenses de fonctionnement diverses | 24  |  |
| <b>Total</b>  |   |   | <b>424</b>   |
| <b>Services liés au portail et assurés sur le Web</b>   |   |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration d'un portail qualitatif en tant qu'outil de gestion de contenu ou portail quantitatif en tant que lien pour tout ce qui concerne l'établissement de rapports, le libre service et l'accès aux informations des donateurs.</li> </ul> | Personnel<br>Logiciels et matériel                                    |   | 723<br>683   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement d'installations en miroir du portail à gestion centralisée dans tous les bureaux de pays afin d'assurer un accès localisé rapide aux données et au contenu.</li> </ul>   | Contrats de louage de services  |   | 488  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des outils du système de planification des ressources dans la vie professionnelle de tous les fonctionnaires.</li> </ul>   | Dépenses de fonctionnement diverses                                   | 24  | 16   |
| <b>Total</b>  |   |   | <b>1 910</b>   |
| <b>Établissement de rapports et interfaces au niveau de l'Organisation</b>  |   |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction en 2004 de l'appui aux besoins opérationnels – clôture d'exercice, états de paie et voyages. Cette phase devrait correspondre au calendrier de l'élimination progressive correspondant au SIG et aux bureaux de pays.</li> </ul>       | Personnel<br>Logiciel et matériel<br>Contrats de louage de service    |   | 271  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des outils d'établissement de rapports fondés sur le Système de planification des ressources et des compétences des utilisateurs pour ce qui est d'établir des rapports autodéterminés.</li> </ul>                                  | Dépenses de fonctionnement diverses                                   | 24  |  |
| <b>Total</b>  |   |   | <b>271</b>   |
| <b>Appui des gestionnaires d'informations régionales (RIM) aux bureaux de pays</b>  |   |   |  |
| Après la mise en place du système de planification des ressources PeopleSoft, les centres gestionnaires d'informations régionales (RIM) devraient :   | Personnel   |   | 2 927  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Venir en aide aux bureaux de pays en situation de crise inévitable liée aux pays qui empêchent l'accès ou perturbent les activités normales;</li> </ul>  | Logiciels et matériel   |   |  |

| <i>Description</i>   | <i>Répartition des coûts</i>        | <i>Calendrier d'application (en mois)</i> | <i>Montant estimatif des ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> |
|--|-------------------------------------|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la mise en place des Vagues II et III du système de planification des ressources sur la base des besoins effectifs des bureaux de pays et des organismes des Nations Unies partenaires;</li> </ul>   | Contrats de louage de service       |   | 556  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Servir de centres régionaux pour les TIC afin d'assurer le déploiement cohérent et intégré de tous les domaines d'appui aux utilisateurs des TIC et le partage des connaissances dans tous les bureaux du PNUD;</li> </ul>  | Frais généraux de fonctionnement    | 24  | 857  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Influencer les initiatives stratégiques en matière de TIC afin de répondre aux besoins du plan d'action pour 2004-2005 en exploitant les technologies existantes et nouvelles.</li> </ul>   |                                     |   |  |
| <b>Total</b>   |                                     |   | <b>4 340</b>   |
| <b>Système de planification des ressources</b>   |                                     |   |  |
|  | Personnel                           |   | 2 069  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien au passage des derniers emplacements à PeopleSoft. En 2004, après l'événement de la mise en place de la Vague I de PeopleSoft le 1er janvier dans de nombreux emplacements, on passera à la préparation des Vagues 2 et 3, qui doivent introduire les états de paie internationaux et le contrôle des engagements.</li> </ul> | Logiciel et matériel                |   | 2 154  |
|  | Contrats de louage de services      |   | 9 487  |
|  |                                     | 24  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de formateurs/utilisateurs en vue des Vagues II et III du système de planification des ressources.</li> </ul>   | Dépenses de fonctionnement diverses |   | 30   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Simplification des procédures par l'adoption des meilleures pratiques internationales.</li> </ul>   |                                     |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point des derniers rapports d'opération et de certains rapports analytiques.</li> </ul>   |                                     |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Recours à un fournisseur pour la production de PeopleSoft en sous-traitance afin d'assurer l'accès à PeopleSoft au siège et dans les bureaux de pays, et suivi de la qualité des services.</li> </ul>   |                                     |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Modification des procédures lourdes et amélioration de la qualité des rapports d'opérations et des rapports analytiques grâce à l'amélioration des connaissances et de l'expérience concernant PeopleSoft et à des solutions efficaces concernant la gestion des connaissances pour les procédures liées</li> </ul>                   |                                     |   |  |

| <i>Description</i>   | <i>Répartition des coûts</i> | <i>Calendrier<br/>d'application<br/>(en mois)</i> | <i>Montant estimatif<br/>des ressources<br/>(en milliers<br/>de dollars É.-U.)</i> |
|--|------------------------------|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification des procédures lourdes et amélioration de la qualité des rapports d'opérations et des rapports analytiques grâce à l'amélioration des connaissances et de l'expérience concernant PeopleSoft et à des solutions efficaces concernant la gestion des connaissances pour les procédures liées aux programmes et aux procédures administratives en 2005.</li> <li>• Renforcement des services d'assistance, qui seront assurés 24 heures sur 24.</li> <li>• Évaluation et suivi de la qualité et de l'accessibilité des applications PeopleSoft.</li> </ul> |                              |   |  |
| <b>Total</b>   |                              |   | <b>13 740</b>  |

### Infrastructure technologique

Un élément fondamental de la stratégie du PNUD en matière de TIC est l'infrastructure technologique et de télécommunications. Avec la mise en place, le 1er janvier 2004, de la Vague I de PeopleSoft, la qualité des connexions du siège et des bureaux de pays en vue de l'accès à PeopleSoft est un facteur de réussite déterminant. En partant de la norme de connectivité minimale de 64 Kbps découlant de la décision prise en juillet 2000 par l'Équipe exécutive, de nombreux bureaux de pays devront renforcer considérablement leur connectivité. La sécurité des réseaux est un sujet de préoccupation dans tous les bureaux du PNUD et on s'attachera en particulier à protéger le réseau local et la bureautique du PNUD. Un accès sûr, fiable et efficace à PeopleSoft viendra étayer la politique du PNUD en matière de TIC. Il sera envisagé à partir de 2004-2005 d'adopter un système de collaboration de groupes de travail fondé sur la mise en commun de la gestion de l'information et des connaissances, pour remplacer ou compléter le système actuel de messagerie.

### Télécommunications

|  |  |              |
|--|--|--------------|
|  | Personnel                              | 939          |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen et suivi de l'accès à PeopleSoft lié à l'utilisation de la largeur de bandes des bureaux de pays.</li> </ul> | Logiciel et matériel                   | 155          |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à niveau de la largeur de bandes et de la connectivité pour les bureaux de pays.</li> </ul>                    | Contrats de louage de services         | 1 549        |
|  | Dépenses de fonctionnement<br>diverses | 24           |
| <b>Total</b>   |  | <b>2 643</b> |

### Réseau local, ordinateurs de bureau, bureautique, Internet

|  |           |       |
|--|-----------|-------|
|  | Personnel | 3 520 |
|--|-----------|-------|

| <i>Description</i>   | <i>Répartition des coûts</i>        | <i>Calendrier d'application (en mois)</i> | <i>Montant estimatif des ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i> |
|--|-------------------------------------|---|--|
| • Remplacement de la technologie de réseau local Token Ring à tous les niveaux du Siège.   | Logiciel et matériel                |   | 1 530  |
| • Aider les bureaux de pays à améliorer les réseaux locaux et la sécurité des réseaux.   | Contrats de louage de services      |   | 1 990  |
| • Renforcer la sécurité des réseaux locaux des bureaux de pays en externalisant la sécurité des réseaux.   | Dépenses de fonctionnement diverses | 24  |  |
| • Renforcer la connectivité du réseau local du siège avec l'Internet et sa sécurité.   |                                     |   |  |
| <b>Total</b>   |                                     |   | <b>7 040</b>   |
| <b>Courrier électronique – messagerie</b>  |                                     |   |  |
|  | Personnel                           |   | 744  |
| • Appui et exploitation des systèmes de messagerie actuels au Siège et dans tous les bureaux de pays.  | Logiciels et matériel               |   |  |
| • Définition de la nouvelle stratégie en matière de messagerie et de collaboration.  | Contrats de louage de services      |   | 216  |
| • Évaluer et lancer des systèmes de collaboration fondés sur des groupes de travail afin de remplacer ou d'améliorer le système actuel de messagerie SunOne. | Dépenses de fonctionnement diverses | 24  |  |
| <b>Total</b>   |                                     |   | <b>960</b>   |
| <b>Opérations de soutien à l'exécution</b>   |                                     |   |  |
|  | Personnel                           |   | 1 221  |
| • Élimination progressive des compétences en matière d'appui Sybase.   | Logiciel et matériel                |   | 801  |
| • Constitution de compétences en matière d'appui à l'exécution PeopleSoft.   | Contrats de louage de services      |   | 792  |
| • Adoption du SGBDR Oracle comme base des opérations PeopleSoft.   | Dépenses de fonctionnement diverses | 24  |  |
| • Fourniture d'un appui aux bases de données d'exécution.  |                                     |   |  |
| • Gestion de l'environnement d'exécution PeopleSoft externalisé.   |                                     |   |  |

| <i>Description</i>  | <i>Répartition des coûts</i>        | <i>Calendrier<br/>d'application<br/>(en mois)</i> | <i>Montant estimatif<br/>des ressources<br/>(en milliers<br/>de dollars É.-U.)</i> |
|---|-------------------------------------|---|--|
| <b>Total</b>  |                                     |   | <b>2 814</b>   |
| <b>Opérations de la direction</b>   |                                     |   |  |
|   | Personnel                           |   | 1 709  |
| • Fournir un appui permanent au programme de TIC et assurer de manière soutenue l'application et la révision de l'orientation stratégique en matière de TIC.                              | Logiciel et matériel                |   | 60   |
| • Affiner en permanence et promulguer les normes en matière de TIC.   | Contrats de louage de services      |   | 346  |
| • Formuler de nouvelles normes concernant les opérations de TIC, les achats et la gestion des fournisseurs de TIC et un tableau de bord équilibré en la matière.                          | Dépenses de fonctionnement diverses | 24  | 656  |
| • Faciliter la gestion de tous les projets ne concernant pas le système de planification des ressources approuvé et financé soit par le Groupe de décision soit par le bailleur de fonds. |                                     |   |  |
| • Assurer une formation à la gestion des projets TIC et fournir un appui au Bureau des systèmes informatiques et de la technologie de l'information et aux autres services du PNUD.       |                                     |   |  |
| • Superviser en permanence les activités d'achat de produits TIC au Siège.  |                                     |   |  |
| <b>Total</b>  |                                     |   | <b>2 771</b>   |
|   | Personnel                           |   | 15 148   |
|   | Logiciel et matériel                |   | 5 383  |
|   | Contrats de louage de services      |   | 15 483   |
|   | Dépenses de fonctionnement diverses |   | 1 559  |
| <b>Total général</b>  |                                     |   | <b>37 573</b>  |